

Compte rendu du CTL du 29 mars 2016

Restructuration du réseau, un dossier très incomplet et un refus massif des élus :

Le CTL s'est tenu le 29 mars à Vannes sous la présidence de Mr Guillouët.

FO DGFIP 56 a tenu à rappeler dans sa déclaration liminaire **son opposition très ferme au projet de Loi Travail qui est une atteinte sans commune mesure aux droits des salariés**. Aujourd'hui c'est le privé qui est visé et demain ce sera le statut des fonctionnaires, la vigilance et la mobilisation s'imposent encore et toujours. Le gouvernement poursuit sa politique de remise en cause des services publics et notamment à la DGFIP au travers de restructurations incessantes, de baisses des moyens de fonctionnement et de suppressions massives d'emplois.

Face à ce démembrement sans précédent, nous devons rester mobilisés, interpellier nos concitoyens, mettre les élus de tous niveaux devant leurs responsabilités et mettre un frein à ce développement forcé de la " e-administration".

Force est de constater que les restructurations annoncées pour 2017/2018 pour le Morbihan sont inacceptables : les dossiers concernant Allaire, Belz et Elven sont mal préparés, les fiches sont très incomplètes, les élus sont massivement contre et ce-rise sur le gâteau, les directeurs du Finistère et de L'Ille et Vilaine sont plus que réservés sur ces projets de transferts.

Face à ces fermetures injustifiées, et ces restructurations inappropriées, **FO DGFIP 56**, va poursuivre la mobilisation et les interventions pour préserver l'implantation de nos services publics de proximité.

Ordre du jour

1. Approbation des PV précédents
2. Opérations de réorganisations du réseau envisagées pour 2017 et 2018 :- Fermeture des trésoreries de Belz, Allaire et Elven ; Transfert de la gestion de l'hôpital de Quimperlé à Lorient HH ; Transfert de la mission enregistrement et évolution du réseau SPF
3. Évolution des modalités de contrôle de la contribution à l'audiovisuel public
4. Exécution du budget 2015 et budget prévisionnel 2016
5. Bilan campagne IR et recouvrement 2015
6. Bilan de contrôle interne 2015 et programme 2016 (report au prochain CTL)
7. Gel du poste de trésorier à la Gacilly
8. Modification des horaires d'ouverture du CFP d'Allaire
9. Questions diverses (report au prochain CTL)

Réorganisation du réseau pour 2017/2018

Fermeture de la Trésorerie de Belz et transfert vers Auray

Présentation pour avis de la fermeture de la Trésorerie de Belz/Etel. Fermeture totalement injustifiée pour **FO DGFIP56**, le poste tourne bien, la fréquentation est en hausse de 20 %, il n'y a pas de problèmes d'effectifs particulier et les élus des communes concernés se sont prononcés contre. **Alors pourquoi fermer Belz ?**

Le poste est classé en C4, dans la catégorie des petites trésoreries " à abattre" et donc un bouc-émissaire tout trouvé pour la DG qui ne jure que par le resserrement du réseau de la DGFIP et les économies budgétaires.

L'avis des élus, la direction s'en moque "ils votent tous contre nous de toute façon" indique le Directeur et personne n'en tient compte. L'avis de la population, et éloignement du service public, on s'en moque également.

Espérons que les contribuables n'auront pas la bonne idée de venir le mercredi à Auray, sous peine de trouver porte close.

Vote : pour FO DGFIP 56 ce dossier n'est pas clos. FO DGFIP 56, la CGT, Solidaires et CFDT ont voté contre cette fermeture

Fermeture de la Trésorerie d'Allaire et transfert vers Redon et le SIP de Vannes Remparts

Exposé du directeur, pour qui la fusion avec Redon, apparaît cohérente à tous points de vue.

Pour FO DGFIP 56, au contraire, ça ne va pas du tout.

Nous étions d'ailleurs en visite de site à Allaire, il y a quelques jours et pour nous, **ce dossier est tout à fait incomplet, la fiche d'impact est fautive, les élus des 9 communes concernées sont contre, les agents souhaitent le maintien de leur trésorerie, un avis largement partagé par la population locale.**

De plus, cerise sur le gâteau, lors du dernier CTL qui s'est tenu récemment en Ille et Vilaine, le **Directeur de la DDFIP 35 reconnaît "que toutes les conditions ne sont pas remplies", " que la DRFIP 35 n'est pas demandeuse d'un tel transfert", " que des réflexions sont en cours, qu'il n'est en mesure de fournir des réponses à tous les sujets" et " qu'il n'entend pas être un cobaye".**

Voilà des propos bien étonnants de la part d'un Directeur qui est censé travailler en pleine concertation avec la DDFIP du Morbihan. A tel point d'ailleurs que la direction reconnaît qu'un groupe de travail sera nécessaire pour réfléchir à tous les sujets.

L'aspect RH n'a d'ailleurs même pas été étudié et pourtant l'avis préalable obligatoire du CHS CT est requis.

Face à cela, le Directeur nous évoque des contraintes du calendrier, et là aussi méprise totalement l'avis des élus locaux ou nationaux quand ils font état de leur refus et du maintien du service public dans le sud Morbihan.

Ce déni ne résout en rien, la problématique des déplacements des contribuables vers le SIP de Vannes Remparts, 100 km A/R pour des questions sur votre avis d'imposition IR ou TH, c'est tout à fait inacceptable.

Après interruption de séance et concertation, les 4 organisations syndicales, ont refusé de prendre part au vote.

Ce dossier est à la limite du "vice de forme", et n'est que mépris des personnels, des élus et des organisations syndicales.

Fermeture de la trésorerie d'Elven et transfert vers la TS de Vannes Mérimur et le SIP de Vannes Remparts

La Direction a représenté aux OS pour information la fusion de la trésorerie d'Elven avec la trésorerie spécialisée de Vannes Mérimur et le SIP de Vannes Remparts. 4 emplois figurent au Tagerfip : 1 A+, 2 B, 1 C. L'effectif réel est de 1,6 B, 0,80 C et 1 A intérimaire.

Dans ce dossier également, on peut rappeler que les élus d'Elven se sont prononcés contre le transfert de la trésorerie, et que le ministre n'a pas souhaité signer la fermeture de la trésorerie pour le 1 janvier 2016. Élections régionales obligent, en tout cas difficile de nous expliquer que ce report était dû à des problèmes techniques ou administratifs et pourtant la direction avait été très ferme sur ce sujet au CTL de septembre 2015.

FO DGFIP 56 ne peut que déplorer la fermeture de la trésorerie d'Elven et la disparition d'un service public de proximité, tout cela dans le mépris total à l'encontre des populations et des élus.

FO DGFIP 56 déplore également ce redéploiement vers la Trésorerie de Vannes Mérimur, trésorerie qui est déjà en situation très difficile. Situation reconnue par la DDFIP qui avoue "*qu'il y a un vrai problème à Vannes Mérimur*".

Le vote a déjà été formulé en septembre 2015, **FO DGFIP 56** et la CFDT avaient voté contre, CGT et Solidaires avaient boycotté le CTL.

Transfert de la gestion de l'hôpital de Quimperlé à Lorient HH

Voilà encore, un dossier qui interpelle : sur la méthode, sur le calendrier, sur le respect des obligations de consultation des instances.

Selon le Directeur, le Morbihan n'était pas demandeur, l'initiative revenant à Mme Py, l'ancienne DDFIP du Finistère.

Pour **FO DGFIP 56**, on se demande bien alors **pourquoi le Morbihan est à la manœuvre sur ce transfert.**

Telle est la question d'ailleurs posée par les élus de **FO DGFIP 29** à leur directrice lors du CTL qui s'est tenu le 22 mars dans le Finistère. Nos camarades ont en effet appris que le transfert était à l'ordre du jour du CTL du Morbihan, alors qu'eux-mêmes n'étaient pas encore informés. La DDFIP 29 n'a pas encore abordé le sujet et ce même à titre informatif. **La nouvelle directrice a d'ailleurs reconnu assez gênée " que l'initiative de ce dossier aurait dû revenir au Finistère, " et que des marges de progrès existaient, en ce qui concerne la communication des directeurs départementaux ".**

Pour **FO DGFIP 56**, comme pour les élus **FO DGFIP** du Finistère et leur direction, force est de constater qu'une fois encore, on met la charrue avant les bœufs.

En conséquence, les 4 OS du Morbihan ont décidé ne pas participer à un vote sur un dossier incomplet et qui ne relevait pas encore de leur compétence.

Tout un pan de ce dossier nécessite l'avis et la consultation préalable du CTL et des organisations syndicales du Finistère.

Transfert de la mission enregistrement et évolution du réseau SPF

Présentation par Mr Lavoué de l'évolution de la mission enregistrement qui sera rattachée et incluse dans les missions de deux SPF : Vannes et Lorient. La mission est actuellement répartie sur les SIE de Lorient Nord et Vannes Golfe.

Les SPFE seront équipés de FIDJI-Enregistrement en remplacement de Moorea, et disposeront également d'un module comptable les dispensant d'utiliser Médoc. Un groupe de travail, piloté par Mme Perron sera mis en place prochainement afin de préciser les modalités, le calibrage et les formations nécessaires à ce transfert de mission.

La fusion des différents SPF du Morbihan se confirme et se précise à l'horizon 2017/2018. A termes, les SPF de Ploërmel et Pontivy verront leurs missions disparaître pour être fusionnées avec les SPF de Vannes et Lorient. Les 2 SPF de Lorient feront dans un 1er temps l'objet d'une fusion avant d'absorber le SPF de Pontivy.

Ces fusions sont conditionnées dans leur mise en application aux conditions techniques, à défaut de solutions informatiques, seul le transfert des missions enregistrement sera effectif au 1/9/2017.

Pour FO DGFIP 56, nous allons encore une fois supprimer des missions de service public de proximité, obligeant les contri-

buables à de longs déplacements. Nous ne pouvons nous résoudre à ces fermetures imposées, nous avons donc voter contre ce projet comme les 3 autres OS.

Évolution des modalités de contrôle de la redevance audiovisuelle

Commentaires et explications de Mr Lavoué sur les nouvelles modalités d'organisations du contrôle de la redevance audiovisuelle présentées dans une note du 11/2/2016. Ce projet de restructuration découle d'une décision de la DG qui met en avant :

- la problématique de sécurité pour les agents chargés du contrôle chez les particuliers qui devient de plus en plus difficile
- l'augmentation des contrôles sur pièces des particuliers par le pôle national de la redevance de Toulouse
- le transfert des agents du SCRA vers le PCE et contrôle des entreprises.

Pour **FO DGFIP 56**, nous sommes une fois encore devant une nouvelle mascarade de la direction générale, révélatrice d'un dialogue social à sens unique. En effet, le groupe de travail national d'octobre 2015 n'a tenu compte d'aucune des propositions faites par les OS et par **FO DGFIP**.

Le rapporteur Mr Salaun a constaté que 25 directions ne disposaient plus d'aucun agent pour exécuter les missions de contrôle !!

La pilule est un peu grosse à avaler, sachant que la DG a laissé pourrir la situation depuis 2005 et depuis tout ce temps, elle ne s'était guère préoccupé de la dangerosité de la mission de nos collègues du SCRA.

Les contribuables morbihannais peuvent eux se réjouir à l'idée de ne plus voir "aucun agent de la redevance sonner un soir à leur porte".

Les rôles supplémentaires émis par les secteurs d'assiette n'auront plus guère de sens, sans l'appui d'un contrôle local. C'est toute une mission de l'état qui part encore aux oubliettes et qui est sacrifiée sur l'autel des suppressions d'emplois.

FO DGFIP 56 a donc voté contre ce projet de restructuration et réaffirmé que la mission de contrôle sur place de la redevance audiovisuelle doit demeurer une mission à part entière et être dotée des emplois et moyens nécessaires.

Budget 2015 et budget prévisionnel 2016

A la lecture du budget 2015, on dénote que les principaux postes budgétaires restent les dépenses d'affranchissement (1 089 577€), les loyers (595 795€), les frais de déplacement (412 295 €) et les frais d'impression et achats papier pour (352 485 €). Le montant des crédits notifiés s'élèvent à 4 049 238 €.

Le budget prévisionnel 2016 fait apparaître un montant de 3 407 504 €. A noter l'engagement de 157 620 €, prévu pour un renouvellement important du parc informatique.

Les mesures d'économies vont bien sur vers l'affranchissement avec la mise en place de Clic 'ESI, les envois écopli et la diminution des envois de sacs.

FO DGFIP 56 dénonce des moyens budgétaires de plus en plus contraints qui viennent altérer le bon fonctionnement des services et du service public pour les usagers. La recherche d'économies forcées n'est pas la panacée quand on voit les sommes considérables engagées par la DG dans des orientations informatiques très discutables.

Bilan de la campagne IR 2015 et de la campagne avis

Mme Perron nous a dressé le bilan de la campagne IR 2015 et de la campagne Avis. L'information a été complétée des mesures arrêtées pour la campagne 2016 qui feront l'objet de notes direction.

Campagne IR

On peut noter comme significatives les actions envers : les assistantes maternelles, les militaires du 3eme RIMA ou envers les détenus des maisons d'arrêt de Vannes et Ploemeur.

La formation aux agents a nécessité 5 journées d'informations (9 réunions).

Près de 253000 déclarations papier ont été saisies par les services, auxquelles s'ajoutent les 163000 déclarations en ligne.

107000 usagers ont contacté le DDFIP 56. 56000 usagers ont été reçus dans les CFP soit une augmentation de 7% (18% en trésorerie) ce qui représente 13 % des foyers fiscaux morbihannais. L'accueil téléphonique a augmenté de 50% pendant la campagne internet (20 mai au 9 juin).

Pour FO DGFIP 56, ces chiffres reflètent bien l'attente et le besoin de la part des contribuables d'un contact de proximité avec nos services. On est loin du tout numérique et de la "e-administration" prônée par la DG.

A eux seuls, ces chiffres justifient le besoin de maintenir les trésoreries en milieu rural, et des services avec les effectifs suffisants, ainsi que la pertinence d'un service public de qualité et de proximité.

Néanmoins, pour **FO DGFIP 56** on peut s'interroger sur la qualité du recensement des flux d'accueil et téléphoniques que soit au niveau des SIP ou des trésoreries, **on observe dans certaines postes des baisses inexplicables ou incohérentes**. La direction en est bien consciente mais cela ne semble pas la perturber. Ou plutôt cela peut être bien utile pour justifier une prochaine fermeture.

Campagne avis

Force est de constater que les mesures gouvernementales ont entraîné une baisse significative des avis IR en 2015 avec - 4,63 % ou près de 11000 articles IR. Par contre, on constate une augmentation des impôts locaux, que ce soit en TH du fait de l'augmentation des taux des collectivités ou en matière de TF suite à l'amateurisme du gouvernement en matière de gestion des ECF.

L'accueil pendant la campagne Avis a augmenté de 3,3 % dans les SIP et baissé de 21,52 % dans les trésoreries ??

La direction a bien du mal à expliquer ces chiffres incohérents. **Pour FO DGFIP 56, ne nous réfugions pas derrière des chiffres, on leur fait bien dire ce que l'on veut et dans bien des services les collègues n'ont pas le temps de veiller aux statistiques et de remplir l'application Orcfa comme il se doit, autant de visiteurs non comptabilisés mais néanmoins bien présents.**

Est-ce bien cohérent d'avancer une baisse de 41,66 % des appels dans les trésoreries alors que ceux-ci augmentent de 5,65 % en SIP ?

Ce qui est bien réel, c'est qu'à défaut de services suffisamment ouverts, l'offre de renseignements et de service public ne suffit plus, les contribuables n'ont plus qu'une seule solution : prendre leurs téléphones de plus en plus souvent et de plus en plus nombreux.

Gel du poste de trésorier à la Gacilly

La DDFIP 56 a précisé les conditions du gel du poste du trésorier à la Gacilly, sachant que le trésorier de la Gacilly exerce aussi l'intérim sur la trésorerie d'Allaire. Compte tenu de l'incertitude sur le poste d'Allaire, pour FO DGFIP il paraît pertinent de maintenir dans les meilleures conditions l'emploi du trésorier.

Modification des horaires d'ouverture de la trésorerie d'Allaire

Les agents d'Allaire suite au prochain départ en retraite d'une collègue souhaitent modifier les horaires d'ouverture de la Trésorerie. Bien que cette demande soit fort légitime et compréhensible, **les 4 organisations syndicales ont voté contre ce projet.**

Il paraît en effet encore plus hasardeux de se battre pour le maintien de ce poste, avec des horaires d'ouverture de plus en plus restreints.

Pour FO DGFIP56 ; **il est de la responsabilité de la DDFIP 56 de compenser le départ en retraite de notre collègue et de maintenir les effectifs suffisants au bon fonctionnement de cette trésorerie.**

Questions diverses

Questions diverses :

Plusieurs questions diverses étaient à l'ordre du jour de ce CTL, notamment pour FO DGFIP 56 qui souhaitait revenir sur la surcharge de travail occasionnée par le transfert de Rohan sur la trésorerie de Pontivy. Transfert de charges rappelons-le qui n'a pas été compensé par un transfert d'emploi et qui avait déjà fait l'objet de protestations de la part de FO DGFIP 56 (cf CTL du 30 sept 2015).

FO DGFIP 56 souhaitait également évoquer la note du 22 fév 2016 du bureau RH-1A qui remet en cause le principe de la résidence administrative de rattachement à compter du 1er sept 2016 pour les collègues ayant le statut d'ALD. Cette note qui va impacter fortement les frais de déplacement des collègues ALD de plus en plus nombreux, a encore une fois fait l'objet d'une décision unilatérale sans concertation avec les OS. Nos collègues ALD, déjà en situation de précarité, vont encore voir leur condition se dégrader par cette nouvelle mesure d'austérité.

Malheureusement, le CTL ayant dépassé le temps qui lui était imparti, La Direction n'a pas pu opportunément cette fois nous fournir les explications attendues.

Vos représentants FO DGFIP 56 au CTL du 29 mars 2016

Elus : Patrick Ravache, Frédéric Piquemal

BULLETIN D'ADHESION 	NOM :	PRÉNOM :
	N° DGI ou N° AGORA :	ADRESSE MÈL :
	GRADE :	QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL :
	AFFECTATION :	
	déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)	
	Fait à	le
		(signature)
→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu		

Vous souhaitez plus de renseignements, vous souhaitez adhérer à FO DGFIP 56, n'hésitez pas à nous contacter.

Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques

Section du Morbihan

35 Bd de la Paix

56019 VANNES Cedex

tél : 06 80 90 22 02 ou mail : fo.ddfip56@dgfip.finances.gouv.fr

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/056/>